

Absents excusés : Maryline ROSSI et Daniel LEOEUF qui ont donné procuration de vote respectivement à Nathalie PERRIN et à Louis GESTER.

I - FSL et FAAD

Comme tous les ans, l'Etat et le Département demandent une participation pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées, à raison de 0,61 € pour le FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement) et de 0,30 € pour le FAAD (Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté). La Commune renouvelle sa participation à hauteur de 609,70 €.

II - DEMANDE DE SUBVENTION COMICE AGRICOLE

Une subvention est accordée cette année. Nous rappelons qu'en 2017, le Comice Agricole se déroulera sur DUNG.

III - SYDED : TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE

Le SYDED a voté pour instaurer la TCFE (Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité) au coefficient 6 à compter du 1^{er} janvier 2017. Cela correspond à une hausse de 0,054 €/kWh TTC, soit environ 3 % de la facture d'électricité d'un ménage.

Le SYDED reversera à la commune 35 % de cette taxe, ce qui représenterait environ 6€/habitant.

IV - SALLE DES FETES

Des travaux importants ont dû être réalisés en urgence au début de l'année : dégât des eaux, chauffe-eau à changer, problèmes de gaz et d'électricité. D'autres sont à prévoir prochainement.

Par ailleurs, en raison de dégâts et/ou litiges consécutifs aux locations de la salle des fêtes, il est décidé de la réserver exclusivement aux habitants et associations du village, **avec interdiction de sous-louer**. L'habitant de Dung qui loue la salle devra impérativement procéder à toutes les démarches contractuelles.

Les habitants pourront procéder aux réservations à partir du 16 octobre prochain pour l'année 2017 au nouveau tarif : 300 €.

V - PERSONNEL COMMUNAL

Suite à réussite de l'examen professionnel d'adjoint technique 1^{ère} classe, l'avancement de grade de Christophe GALLEY est validé.

En raison d'arrêts maladie des employés, la Commune a dû prévoir des remplacements du personnel et doit faire face à des dépenses supplémentaires imprévues.

VI - RAPPORT 2015 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

Le rapport de l'eau pour 2015 fait état d'un taux de rendement de seulement 60% dû principalement à des fuites très conséquentes réparées tardivement par VEOLIA. Ce qui s'explique par les nombreuses fuites et cassures découvertes cette année sur le réseau communal.

VII - PRIX DE L'EAU 2017 (part communale)

Le tarif de la part communale est maintenu à 0,206 € HT/m³ suivant décision du conseil municipal, donc pas d'augmentation pour 2017.

VIII - CONTRAT AFFERMAGE EAU

Notre contrat d'affermage se termine à la fin de l'année. L'avenant proposé par VEOLIA pour renouvellement d'un an, en attendant la décision du Grand PMA sur la compétence eau, est accepté.

IX - CARRIERE

Le projet d'avenant à la convention de 2007 et le projet de remise en état du site après exploitation sont adoptés. Il a été élaboré entre les parties prenantes, soit GDFC, l'ONF et les communes de BART et DUNG.

X - FORTES INONDATIONS DE LA NUIT DU 24 AU 25 JUIN

Actuellement, on ne sait toujours pas si la commune a été reconnue en catastrophe naturelle.

XI - DEMANDE DE SUBVENTION POUR ORDINATEUR ET VIDEOPROJECTEUR ECOLE DE DUNG

Des devis sont établis et une subvention sera demandée en parallèle pour le renouvellement du matériel.

XII - EXTENSION VIDEO PROTECTION

La Commune est toujours en attente d'une réponse sur sa demande de subvention. Le projet d'extension demeure une nécessité surtout suite à la recrudescence des cambriolages dont la Mairie le 3 août et la maison de Denise BARBIER, rue des Plainots le 7 septembre.

Nous comptons sur la vigilance de chacun pour signaler des véhicules et autres mouvements suspects.

XIII - POINT SUR LES TRAVAUX

Certains travaux sont terminés :

- Lotissement SUR LES POULOTS
- Travaux rue des Anémones
- Chemin du Grand Bois
- Chemin forestier au Berceau
- Remplacement de la totalité des lampes de rue par des Led, avec une participation du SYDED ; une économie sera faite sur la facture de consommation d'électricité

D'autres sont à entreprendre :

- Logement 4 Grande rue
- Logement au-dessus de l'école (est à louer à partir du 01.11.2016. S'adresser en mairie)

INFORMATIONS

- **Un arrêté** vient d'être signé par le Sous-Préfet pour notre intégration à **PMA** qui prendra effet au 1^{er} janvier 2017. Les modalités de transfert des compétences éligibles ne sont pas encore arrêtées et devraient s'établir sur les prochaines années.

- **Ramassage des ordures ménagères** : ATTENTION ! Le circuit du ramassage a été modifié depuis que la commune d'ARCEY ne fait plus partie de la CCVR. Le camion **passe plus tôt**. Il faut donc déposer vos poubelles à partir de 5 heures du matin ou le soir précédent si vous disposez d'un container fermé.

N'oubliez pas de prévenir le secrétariat des modifications qui interviennent dans votre foyer au niveau du nombre de personnes.

- Vous pouvez encore **commander du bois de chauffage** jusqu'au 10 octobre 2016, dernier délai.

- Une **coupure d'électricité** est programmée **jeudi 13 octobre** entre 14 h et 16 h 30 dans les rue des Trémoulets, rue du Monument et rue du Mont.

- **Inscriptions sur les listes électorales** : Afin d'être en mesure de voter pour les Présidentielles et les Législatives en 2017, les nouveaux habitants doivent se faire inscrire sur les listes électorales, en mairie, avant le 31 décembre 2016.

- Le **SOUVENIR FRANÇAIS** recherche des volontaires pour la quête de la Toussaint. S'adresser à Julien BARBIER au 06.47.77.11.45. Merci.

ETAT CIVIL

* **mariage** de Jessica MULLER et Servan NDJANTCHA le 16 juillet 2016 : félicitations aux familles

* **décès** de Georges AMAUDRU le 03.08.2016, Faustina POLLINI le 20.09.2016 et Pierrette VERAZZI le 22.09.2016 : Sincères condoléances aux familles dans la peine.

*****Salutations à toutes et à tous*****

La Commission Information